



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 04 / 07 / 2024 à 21:20

Date de publication : mercredi 4 mai 2022 à 01:19

Type : Constitution SCI

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un acte sous seings privés avec signature électronique en date du 3 mai 2022, il a été constitué une SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : STILLE. SIEGE SOCIAL : 49 AVENUE DE PROVENCE 26320 ST MARCEL LES VALENCE. OBJET : l'acquisition, la prise à bail, l'aménagement de tous terrains, bâtiments et immeubles ainsi que leur revente éventuelle ; l'édification de toutes constructions et l'exécution de tous travaux et installations sur les terrains ou dans les immeubles dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la mise en valeur et la location des bâtiments, terrains et immeubles nus ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, agricoles, financières, mobilières et immobilières et leur gestion ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; et généralement toutes opérations quelconques se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation. DUREE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 10.000 euros. GERANCE : Monsieur Sébastien STILLE et Madame Aude

STILLE demeurant ensemble au 84 impasse des Garennes 38160 ST ROMANS.  
TRANSMISSION DES PARTS : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. R.C.S. ROMANS.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/750d3d89-459b-fce4-1fa4-a78809fe9e1f>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex